

Présents :

Hubert BOURGINE, Stefano DE BLASIO, Philippe DOLOU, Laurent KERAUDREN, Alain LABAT, Jonathan LE GOFF, Rémy LE GUERNIC, Aurélie NEDELEC, Julien NICOL, Emmanuel PALUD, Yvon PERHIRIN, Yann ROUDAUT, Christophe LAGADEC (salarié).

Excusés :

Mickaël DENIEL, Jonathan MAREC, Pierre OLIER, Karine PERCHOC, Jean-Charles THEPAUT.

Ordre du jour :

- ❶ Point sur la réorganisation de la Commission Sportive Départementale (C.S.D.),
- ❷ Point sur les dernières compétitions du Comité,
- ❸ Point sur la participation des jeunes aux championnats par équipes seniors,
- ❹ Point sur la formation arbitrage,
- ❺ Point sur les finances du Comité,
- ❻ Point sur la poursuite du C.D.D. de Richard Bailleux,
- ❼ Point sur les actions techniques,
- ❽ Point sur l'Assemblée Générale du Comité,
- ❾ Point sur le calendrier sportif,
- ❿ Questions et informations diverses.

Avant de débiter la réunion le Président dit quelques mots sur notre ami Michel Talarmain qui nous a quitté brutalement il y a quelques jours. Michel a beaucoup œuvré pour le tennis de table et le Président souhaite saluer cet engagement.

Il informe également les membres qu'il a eu un contact avec le club de Plouigneau et qu'une Assemblée Générale est prévue le 1^{er} juillet prochain afin de recréer un nouveau bureau et déterminer les tâches de chacun. Il leur a indiqué qu'il ne fallait pas hésiter à demander l'aide du Comité.

Le Président ouvre la réunion :

1. Point sur la réorganisation de la Commission Sportive Départementale (C.S.D.)

Michel était responsable du Critérium Fédéral au niveau départemental avec Hubert et cela depuis des nombreuses années. Après échange, Hubert souhaite continuer à s'occuper du Critérium mais avec quelqu'un d'autre en soutien. Prochainement il y aura un appel à candidature pour des postes à pourvoir au sein du Comité. En fonction des retours le Comité Directeur verra comment procéder.

2. Point sur les dernières compétitions du Comité

Reste la finale du Circuit jeunes, elle aura lieu à la Légion Saint-Pierre le 4 juin ; le juge arbitre sera Jonathan accompagné d'Alain Basire, les finales des Challenges du Comité et Penn Ar Bed auront lieu le 5 juin, également à la Légion Saint Pierre ; le juge arbitre sera Jonathan avec Gwenaël Divanac'h, Alain Basire et Josiane Dupic. Il reste encore quelques résultats de la dernière journée à saisir.

La journée de titres seniors se tiendra à Taulé le 12 juin ; pour cette compétition il y aura 22 équipes de la D5 à la Pré-Régionale, la table de marque sera composée de Jonathan, Gwenaël Divanac'h et Josiane Dupic.

3. Point sur la participation des jeunes aux championnats par équipes seniors

Le Président précise qu'il a souhaité mettre ce point à l'ordre du jour, afin de réfléchir en amont sur les modalités de participation des jeunes aux championnats seniors. Après échanges qui ont porté sur le bilan

de la saison qui vient de se terminer les décisions retenues sont les suivantes :

- maintien de la règle des 750 points,
- les jeunes inscrits au Critérium Fédéral régional qui sont en dessous des 750 points ne pourront participer qu'après le 1er tour du Critérium, afin de pouvoir les identifier grâce aux convocations. Après chaque tour Julien fera une liste des jeunes autorisés et cette liste sera transmise aux clubs et à la Commission Sportive.

4. Point sur la formation arbitrage

Une réunion de la commission arbitrage s'est tenue dernièrement, l'avis du Comité Directeur est sollicité sur la prise en charge financière du Comité qui porterait sur 50% du coût de la formation des Arbitres et Juge-Arbitres. Les membres présents sont favorables à l'unanimité des votants.

Concernant le financement des formations JA2 et JA3, il se décompose pour un tiers par le Comité, un tiers par la Ligue de Bretagne et un tiers par le club ou le licencié formé.

Le Comité est également favorable à ce que des formations à l'arbitrage puissent avoir lieu dans le Finistère, et pour une meilleure circulation de l'information, un mail individuel sera envoyé à chaque licencié(e).

5. Point sur les finances du Comité

Alain précise qu'il n'y a rien de particulier par rapport à la dernière réunion ; les décomptes des clubs sont en cours de réalisation par Hélène. Il lui reste à voir avec Hubert pour les clubs ayant organisé des tours du Critérium Fédéral départemental afin de leur verser les indemnités prévues.

6. Point sur la poursuite du C.D.D. de Richard Bailleux

Le Président précise que le contrat initial allait du 1^{er} décembre 2021 au 30 juin de cette année. Nous avons décidé de le prolonger à partir du 1^{er} juillet 2022 et jusqu'au 31 mai 2023. Alain précise que le nombre d'heures sera plus important car dans ce 2^{ème} contrat les congés payés seront inclus. Christophe intervient pour dire que Richard donne entière satisfaction et que les clubs sont contents de ses interventions. Stefano partage ce point de vue car il a eu également des retours positifs de plusieurs clubs.

7. Point sur les actions techniques

Christophe présente un document aux élus :

- résultats jeunes : Championnats de Bretagne 12 médailles dont 3 titres,
- action Projet Sportif Territorial (P.S.T.) : détection et séances individuelles,
- stages départementaux : 15 organisés,
- formations : 12 initiateurs de club, 2 animateurs Fédéraux, 2 entraîneurs Fédéraux et 1 jeune en formation Brevet d'Etat,
- liste au Centre Labellisé d'Entraînement (C.L.E.) : présentation des jeunes retenus ; le jeune Alexandre Le Roy intègre le pôle espoir, ce qui n'était pas arrivé depuis de nombreuses années.

Pour 2022/2023 : reconduction de l'emploi de Richard, sans doute 3 jeunes seront fléchés dans le cadre du Contrat Sportif Territorial (C.S.T.), maintien des actions classiques, en plus quelques jours dans des clubs ou zones à dynamiser, arrêt du CLE dans la zone Sud.

8. Point sur l'Assemblée Générale du Comité

Stefano rappelle qu'elle aura lieu le 10 septembre 2022 à Saint Renan, il précise qu'il y aura des élections partielles car il reste des postes à pourvoir, 2 pour le collège masculin et 3 pour le féminin.

S'en suit un échange entre les membres sur l'organisation et le déroulé. En effet le fait de cumuler l'AG et la présentation des poules des championnats sur une seule date, permet certes aux clubs de ne se déplacer qu'une seule fois, mais pour certains élus le contenu de l'Assemblée Générale est trop rapide et ne permet pas de multiplier les échanges.

Il est décidé de rester dans ce format pour cette année et de réfléchir pour la saison prochaine.

9. Point sur le calendrier sportif

Julien fait le point : la première version contenait une erreur qui a été rectifiée ; il reste à reporter les dates des Challenges ainsi que les stages féminins. Manu note qu'en 2023 les Championnats de Bretagne sont positionnés en juin ; il est étonné car celui-ci donne, depuis peu, 2 places pour les Championnats de France.

Il faut vérifier cette information.

10. Informations et questions diverses

- Matériel du Comité : comme cela a déjà été évoqué lors du dernier CD, nous allons mettre en place un plan pluriannuel d'investissement afin de le rénover sur l'ensemble des sites. Pour cette année l'investissement va se situer aux alentours de 10 000 euros.
- Cimenterie : Stefano souhaite avoir l'avis des membres du Comité Directeur sur la demande du club de Loperhet qui souhaite l'achat, par le Comité, de 24 tables afin de les stocker à la Cimenterie à Landerneau. Les motivations sont les suivantes : le fait d'aller chercher et ramener les tables est très fatiguant ; ces tables ne serviront que pour des compétitions majeures du Comité de la Ligue et de la Fédération, le fait d'y être stockées fera qu'elles seront toujours de bonne qualité. Cette demande est appuyée par la Ligue ainsi que par le Président de la Communauté de l'agglomération.

Les élus sont un peu surpris par cette demande ; ils ont du mal à en comprendre le sens... installer 24 tables neuves qui ne vont probablement servir qu'une ou deux fois par an voire tous les 2 ans est jugé dispendieux. Un Comité doit être au service de tous les clubs, aller chercher du matériel et le ramener est difficile pour les bénévoles de l'ensemble des clubs quand ils organisent des compétitions. Le Comité Directeur donne un avis défavorable à l'achat de ces 24 tables.

Cependant, si la Communauté d'agglomération souhaite acquérir et financer ces tables, les membres n'y voient pas d'objection.

Les débats étant clos la séance est levée.

Le Président du Comité,
Stefano DE BLASIO

